

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CANARI

Séance du 26 Février 2023

Date de convocation : 20/02/2023

Date d'affichage : 20/02/2023

**Objet de la délibération** : Location broyeur- tarif

Nombre de conseillers municipaux : En exercice 10  
Présents 09  
Votants 09 Pour 09 Contre 0 Abstention 0

L'an Deux mil Vingt Trois, le vingt six février à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de CANARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SIMONETTI, Maire.

Etaient présents : ANTONETTI Bernanrd – CHIARAMONTI Nathalie – DOUMAS Gérald – GASSMANN Simon – LORENZI Jean Jacques – PELLEGRINI Jean Pierre – SANTINI David – SIMONETTI Jean Michel

Etaient absents : GUERRA Alexandre

Mme CHARAMONTI Nathalie a été nommée secrétaire de séance.

Le Maire expose au Conseil Municipal que de nombreuses personnes sollicitent la mairie pour pouvoir bénéficier du service de broyage.

Compte tenu de la problématique d'assurance ainsi que de conservation du matériel en bon état, il semble souhaitable de proposer deux options :

- la location horaire du broyeur uniquement accompagné de nos collaborateurs techniques, seuls habilités à l'utiliser.

Le coût de la location horaire peut être proposé à la somme de 95,00 €.

- il pourra aussi être envisagé de mettre à disposition, une journée par semaine et dans un lieu fixé à l'avance, de façon gracieuse ce matériel que feront fonctionner uniquement nos collaborateurs techniques

Le conseil municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- Fixe le montant de la location horaire à 95,00 €, pour une location individuelle,
- Institue la mise à disposition gracieuse dans le cadre d'une utilisation partagée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire  
Jean Michel SIMONETTI

